

Conférence salariale 2019  
Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale  
toujours plus sinistrée

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...

Les syndicats ont salué cette annonce, mais ont souligné que ce taux de 1% est insuffisant pour garantir la compétitivité des entreprises de la Branche.

Cette annonce, en plus d'être inférieure à celle de 2018, a été présentée en l'absence de représentants de l'USB, ce qui a été dénoncé par les syndicats.

Il est demandé au Gouvernement de revenir à une politique salariale plus ambitieuse, et de garantir la compétitivité des entreprises de la Branche.

## **[Communiqué] Conférence salariale 2019 Les employeurs de l'USB déplorent une politique salariale toujours plus sinistrée**

3 janvier 2020

Lors de la conférence salariale, ce 14 février, le Gouvernement a annoncé un taux d'évolution de la masse salariale de 1% applicable pour la convention collective de la Branche...[Voir la suite](#) [1]

### **Source**

**URL:** <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>

### **Liens**

[1] <https://www.adomicile60.fr/actu-adedom/communiqué-conference-salariale-2019-les-employeurs-de-lusb-deplorent-une-politique>